

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
EMRJ - Équipe méditerranéenne de recherche
juridique

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Corse Pasquale Paoli

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Aurore-Angélique Hyde, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est confidentielle au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Aurore-Angélique Hyde, université de Reims Champagne-Ardenne —
Urca

Experts :

Mme Corinne Leveleux-Teixeira, université d'Orléans
M. Jean-Marc Moulin, université de Perpignan Via Domitia
M. Marc Ortolani, université Côte d'Azur
M. Serge Slama, université Grenoble-Alpes

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Équipe méditerranéenne de recherche juridique
- Acronyme : EMRJ
- Label et numéro : UR 7311
- Composition de l'équipe de direction : M. André Giudicelli

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité regroupe quinze enseignants-chercheurs titulaires (3 professeurs et 12 maîtres de conférences) issus des sections CNU 01, 02 et 03, ainsi que plusieurs maîtres de conférences associés et chercheurs hébergés. Elle compte 22 doctorants et une ingénieure de recherche qui assure le secrétariat ainsi que la gestion administrative et financière.

Les recherches s'organisent au sein de trois axes : « Patrimoine et Entreprises » ; « Justice » ; « Mobilités et Citoyenneté ».

En outre, tous les axes intègrent une thématique transversale relative à la transformation numérique.

Les recherches portent sur le droit comparé dans le bassin méditerranéen.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité est issue de la création, en 2008, d'une Équipe de Recherche Technologique (n° 2008-1362) intitulée « Aspects juridiques du patrimoine, des personnes physiques et des entreprises ». Le renforcement et la diversification de ses membres a conduit l'unité à repenser et à ouvrir son projet scientifique. Cette évolution a été rendue visible dès 2018 par un changement de dénomination. L'unité s'appelle désormais : « Équipe Méditerranéenne de Recherche Juridique » (EMRJ).

Elle est aujourd'hui une unité de recherche de l'université de Corse (UR 7311), localisée sur le campus de l'université, à Corte, dans le bâtiment Edmond Simeoni (1er étage), avenue Jean Nicoli, bâtiment inauguré en 2019 et consacré à la recherche en sciences humaines et sociales.

Elle dispose d'un bureau de direction, d'un bureau pour le secrétariat, de six bureaux partagés (avec 2 ou 3 postes chacun), d'une salle des doctorants comprenant un fonds documentaire.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité a créé, en 2018, une Chaire sur la confiance numérique, en partenariat avec la Fondation de l'université de Corse.

En 2020, elle a rejoint la Fédération de Recherche Environnement et Société (Fres) de l'université de Corse qui s'est donnée pour mission de développer et soutenir les recherches pluridisciplinaires. Des membres de l'EMRJ ont ainsi conclu une collaboration de recherche avec une UMR de l'université de Corse (UMR 6134 SPE : Sciences pour l'Environnement) pour inscrire un projet dans le cadre de l'Observatoire Homme-Milieu Bassin Méditerranéen (OHM-LM/CNRS — LabEx DRIIHM). Il s'agit du projet Jurebig (« Cadre et contraintes juridiques de la gestion et de la préservation du socio-éco-hydrosystème de l'Étang de Bigulia ») qui vise à mieux comprendre juridiquement la gestion et la préservation de l'Étang de Bigulia.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	12
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	15
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	11
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	1
Doctorants	22
Sous-total personnels non permanents en activité	34
Total personnels	49

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de Corse Pasquale Paoli	13	0	1
Université Paris-Saclay	1	0	0
Total	14	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	228,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	0,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	16,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0,0
Total en k euros	244,0

AVIS GLOBAL

L'appréciation générale sur l'Équipe Méditerranéenne de Recherche Juridique est bonne. Il s'agit d'une équipe dynamique et soudée. Malgré une certaine instabilité de la composition de l'unité (fréquentes mutations d'enseignants-chercheurs vers le continent pour des raisons familiales), l'EMRJ parvient à maintenir la continuité de ses travaux de recherche. Son identité scientifique, construite autour du comparatisme, apparaît de mieux en mieux perceptible, d'autant qu'elle est renforcée par un réseau croissant de partenariats internationaux (avec l'Italie, l'Autriche, le Canada).

L'unité bénéficie de statuts depuis 2019, conformément aux recommandations émises lors de la précédente évaluation HCERES. La gouvernance a également été renouvelée en 2019. Le conseil de laboratoire est réuni quatre à cinq fois par an pour statuer sur les recrutements, les engagements de dépenses et la politique scientifique. La circulation de l'information paraît satisfaisante au sein de l'unité, dont la taille modeste facilite une indéniable cohésion.

La production scientifique sur la période est riche et variée. Tous les axes de recherche ont produit des livrables sur la période considérée.

Les supports de publication pour valoriser les résultats de la recherche sont reconnus tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale (*Dalloz*, *LexisNexis*, *Lextenso*, *Mare et Martin...*).

Compte tenu de la taille de l'unité, la production scientifique est plutôt volumineuse (on dénombre notamment 274 articles dans des revues, 65 chapitres d'ouvrages collectifs, six coordinations d'actes de colloques, 21 participations à des colloques, ou encore vingt directions ou codirections scientifiques de colloques).

Des manifestations scientifiques sont régulièrement organisées (une à deux par an sur la période), dont certaines à dimension internationale, qui font intervenir des chercheurs étrangers (par exemple : l'évaluation de la prestation contractuelle en droit français et italien en 2016, ou le colloque franco-italien de 2019 sur la notion de servitude).

Cela témoigne de la volonté des membres de l'unité d'ancrer leurs recherches en droit comparé, spécialement dans le bassin méditerranéen, conformément à la nouvelle dénomination de l'unité. D'ailleurs, plusieurs partenariats informels ont été noués avec des unités du bassin méditerranéen (à Tunis El-Manar, à Ferrara) ou sont en train d'être constitués (avec l'université de Pise notamment). En outre, certaines thèses préparées sous la direction d'un membre de l'unité sont en cotutelle avec un chercheur étranger (3 en cotutelle en l'Italie, une en cotutelle au Sénégal).

La création de l'axe « Mobilités et citoyennetés », qui permet d'agrèger les spécialités de nouveaux membres dans l'unité, apporte une autre dynamique à l'unité sur un thème susceptible de donner lieu à des recherches collectives et qui concerne l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen.

Il faut aussi mentionner la recherche collective « Casabianda », sur les prisons ouvertes, portée par l'EMRJ, sur une commande de l'Administration pénitentiaire du ministère de la Justice, et à laquelle participent notamment des chercheurs étrangers (de Ferrara, Bruxelles et Helsinki), mais aussi d'autres disciplines (notamment un professeur en psychocriminologie). Cette recherche constitue sur le fond une référence en la matière et elle montre l'ouverture de l'unité à l'interdisciplinarité et aux problématiques sociétales.

De manière générale, les recherches portées par l'unité répondent pleinement aux grandes préoccupations sociétales du moment, à savoir le numérique et l'environnement. L'atteste, d'abord, la création, en 2018, d'une chaire de recherches sur la confiance numérique en partenariat avec la Fondation de l'université de Corse. Elle est l'occasion de faire dialoguer, lors de sessions d'études, les juristes et les professionnels du numérique (un premier ouvrage collectif de restitution des travaux a vu le jour en 2022). Ensuite, l'unité est investie dans le projet Jurebig (« Cadre et contraintes juridiques de la gestion et de la préservation du socio-éco-hydrosystème de l'Étang de Bigulia ») qui est un projet interdisciplinaire, conduit par une UMR de l'université de Corse dans le cadre de l'Observatoire Homme-Milieu Bassin Méditerranéen (OHM-LM/CNRS — LabEx DRIIHM). Cette ouverture à l'interdisciplinarité a vocation à perdurer puisque l'unité envisage un projet avec la Fédération de Recherche Environnement et Société de l'université de Corse et une nouvelle chaire de recherche sur les rapports entre art et droit.

Si l'ouverture de l'unité est indéniable, il est toutefois regrettable qu'elle n'ait pas tissé des liens avec l'université Aix-Marseille qui pilote le réseau Thétys (consortium des Universités Euro-Méditerranéennes), ni avec la MSH-Sud-Est dont plusieurs unités travaillent sur le thème des migrations, directement en rapport avec un axe et un projet ANR de l'EMRJ.

Les nouveaux arrivants sont bien intégrés dans l'unité et les jeunes chercheurs ont globalement toute leur place. Les doctorants pourraient cependant être mieux associés aux travaux collectifs de l'unité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport d'évaluation préconisait à l'unité de développer un axe « Justice », de dissocier la direction de l'unité et celle de la Faculté, d'investir de nouveaux locaux, de pérenniser les appuis à la recherche, de développer un réseau socioprofessionnel local, d'obtenir des financements extérieurs, de nouer des liens renforcés avec l'université de Toulon.

Globalement, l'unité a bien pris en compte les recommandations du précédent rapport puisqu'elle a renforcé son équipe en procédant au recrutement de deux professeurs et au rattachement de deux maîtres de conférences (dont 1 HDR), l'un local et l'autre en poste à Paris-Saclay.

Le nombre de personnes habilitées à diriger des recherches a doublé entre 2017 et 2021 (11 au lieu de 5).

La restructuration de l'unité autour de trois axes de recherches et d'une thématique transversale permet de couvrir tous les domaines des cinq mentions de Master de la Faculté de Droit et de Sciences économiques (Droit notarial ; Droit des affaires ; Droit du numérique ; Justice, procès et procédures ; Droit des collectivités territoriales). Elle intègre ensuite mieux l'ensemble de la production scientifique de tous les membres de l'unité. L'animation de l'unité est assurée depuis 2019 par un nouveau directeur (André Giudicelli), distinct de la direction de la Faculté de droit. Des statuts ont été adoptés pour assurer la transparence dans l'organisation du laboratoire et de sa direction. Un bureau a été créé et les compétences du conseil de laboratoire ont été précisées. Le mandat de direction a été fixé à trois ans renouvelables.

Trois axes ont été créés et des responsables d'axes ont été désignés.

Le statut de l'ingénieure de recherche qui assure la gestion administrative et financière de l'unité a évolué vers un contrat à durée indéterminée. La titularisation de cette ingénieure de recherche, pourtant demandée par l'unité, n'est pas à l'ordre du jour pour l'établissement à défaut de missions d'encadrement.

Une politique d'incitation au doctorat a été lancée et couronnée de succès : elle a abouti à plus que doubler l'effectif des doctorants sur la période (22 contre 9).

Douze contrats doctoraux ont été obtenus sur la période et quatre thèses soutenues. Une docteure de l'unité a été qualifiée en 2020 et recrutée comme maître de conférences en 2021.

Depuis 2019, l'unité bénéficie de locaux neufs et fonctionnels, qui lui sont propres, dans un bâtiment du campus de l'université consacré à la recherche en sciences humaines et sociales.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose de ressources récurrentes relativement importantes, qui apparaissent suffisantes pour son fonctionnement (42 000 euros annuels) et qui sont complétées par quelques ressources propres. Toutefois, il est souhaitable qu'elle augmente significativement les ressources complémentaires (notamment par la réponse à des AAP nationaux et internationaux), ce qui lui assurerait des marges de manœuvre supplémentaires et lui permettrait d'accroître son activité scientifique en impliquant tous ses membres dans ces projets collectifs.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques de l'unité sont clairs et cohérents au regard de sa composition et des attentes de la tutelle. Les rapports avec les territoires sont bien structurés et de qualité. La dimension internationale comparatiste est réelle, mais demeure encore trop ponctuelle et pourrait faire l'objet de conventionnements et/ou de projets pluriannuels inscrivant celle-ci dans une approche plus institutionnelle et, partant, pérenne.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement de l'unité est satisfaisant. Elle est dotée de statuts et la participation des enseignants-chercheurs est garantie par son conseil de laboratoire.

Cependant, le personnel d'appui à la recherche n'est pas titularisé à ce jour. En outre, l'insularité entraîne une très forte mobilité des jeunes enseignants-chercheurs lorsque leur famille est demeurée sur le continent.

Si le soutien financier de la tutelle est tout fait satisfaisant, sa volonté de fondre cette unité singulière dans un ensemble plus large et, partant, moins différencié, peut constituer une source d'inquiétudes pour les membres et la direction.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité EMRJ dispose en 2022 d'une dotation de 43 000 € (38 000 € de fonctionnement et 5 000 € d'équipement) en légère augmentation par rapport à 2018 et en très nette augmentation par rapport à la campagne précédente (30 000 € en 2017).

Il s'agit d'une dotation importante, compte tenu de la taille de l'équipe, qui permet à l'ensemble des membres d'organiser les manifestations scientifiques souhaitées ou d'effectuer des déplacements nécessaires à leurs activités.

Ces ressources ont pu, ponctuellement, être complétées, à l'occasion de certains colloques, par des droits d'inscription (500 euros en 2021) et d'autres partenariats (CRFPA, ENM, IERDJ).

Alors même que la période a été marquée par un ralentissement de ses activités en 2020-2021 en raison de la crise sanitaire, ces ressources apparaissent globalement suffisantes pour financer les activités classiques d'un laboratoire juridique (organisation de colloques, journées d'étude et conférences ; soutien à la Chaire sur la confiance numérique à hauteur de 2 800 € annuels en moyenne ; missions et déplacements de ses membres et doctorants ; missions et accueil de chercheurs étrangers ; soutien à la publication d'ouvrages ou d'actes de colloque ; achats d'ordinateurs, d'ouvrages et de fournitures).

Depuis juillet 2019, l'unité EMRJ a été dotée de locaux fonctionnels permettant d'accueillir dans de bonnes conditions, et avec le matériel informatique nécessaire, l'ensemble de ses personnels, enseignants-chercheurs, chercheurs (bureau de direction, bureaux partagés et salle pour les doctorants et doctorantes) et administratifs. Un centre de documentation, avec un fonds documentaire de 500 ouvrages, a été constitué dans la salle des doctorants.

Ses activités de recherche collective, en partenariat avec des acteurs locaux (conventions avec la Direction de l'Administration pénitentiaire pour une recherche sur le centre de détention de Casabianda et convention avec l'OHM Littoral Méditerranéen et le Labex DRHIM sur le projet Jurebig), lui ont permis de se procurer des ressources supplémentaires appréciables (16 000 €), complétées par la prise en charge d'un postdoctorat sur deux ans et 6 500 € de la part de l'Observatoire Homme-Milieu Bassin Méditerranéen.

Ces deux projets témoignent de la volonté de l'unité EMRJ d'encourager ses membres à monter des projets de recherche collective et à répondre à des appels à projets.

Dans le cadre du nouvel axe « Mobilités et citoyenneté » de l'EMRJ, le développement de travaux de recherche en droit public est favorisé sur une thématique qui fait sens en Corse et dans des recherches comparatives sur le pourtour méditerranéen, avec l'attribution d'un contrat doctoral en lien avec celle-ci.

Points faibles et risques liés au contexte

Compte tenu de l'insularité, le coût des manifestations est nécessairement plus important que sur le continent. Les possibilités d'augmenter ses moyens avec des partenariats sur place sont nécessairement limitées par le tissu économique de la Corse, les acteurs locaux étant déjà largement sollicités.

L'unité ne s'est pas encore inscrite dans une dynamique de réponse à des AAP de plus grande envergure (nationaux, internationaux ou européens) dont le succès lui permettrait d'augmenter sensiblement ses ressources propres et de financer des contrats doctoraux et/ou postdoctoraux supplémentaires.

Le ratio Professeurs (3 PR, dont 2 en section 01 et 1 en 02)/Maîtres de conférences (12 MCF, dont 6 HDR ; 7 en section 01, 4 en section 02 et 1 en section 03) reste très déséquilibré, loin des 40%/60% préconisés dans le cadre d'un repyramidage.

L'unité éprouve des difficultés à impliquer l'ensemble de ses membres dans des projets de recherche collective et à conserver dans la durée notamment les professeurs issus de l'agrégation.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La structuration scientifique de l'unité en trois axes (patrimoine et entreprise, justices, mobilités et citoyennetés) et une thématique transversale forte (sur la confiance numérique) paraît cohérente au regard de sa composition, de ses forces scientifiques et de l'orientation des Masters de la Faculté de droit et de science politique de Corte qui y sont adossés. L'unité veille à ce que son activité scientifique demeure équilibrée entre les axes. En outre, le changement relativement récent du nom de l'unité (2018) traduit une volonté claire de l'inscrire dans son territoire ainsi que dans la zone méditerranéenne élargie, au sein de laquelle elle tend à multiplier les collaborations.

La relation avec le territoire corse, conforme aux attentes de la tutelle, se traduit notamment par les rencontres annuelles de droit et de contentieux administratifs organisées avec le tribunal administratif de Bastia, par la participation à la Fondation de l'université de Corse, avec laquelle a été créée en 2018 la chaire sur la « confiance numérique », par l'implication dans la fédération de recherche environnement et société (FRES) de l'université de Corse, à l'origine du projet Jurebig (« Cadres et contraintes juridiques de la gestion et de la préservation du socio-éco-hydrosystème de l'étage de Biguglia »), par la participation au projet de recherche en cours sur la prison de Casabianda (commune d'Aléria).

La dimension comparatiste est pour sa part actualisée par la participation à des colloques internationaux (Italie) ainsi que par une résidence au sein de l'Institut universitaire européen de Florence.

Points faibles et risques liés au contexte

Le faible nombre d'enseignants-chercheurs, leur mobilité sortante et des ressources financières relativement limitées au regard du coût de la recherche insulaire constituent un frein matériel aux ambitions de ses membres. Les partenariats internationaux, qui devraient constituer l'une des clefs de voûte du projet de l'unité, compte tenu de la dimension comparatiste dont elle se prévaut, ne sont pas encore formalisés. Les participations sont ponctuelles et liées à quelques enseignants-chercheurs.

Les relations avec le territoire local pourraient être amplifiées notamment avec la Cour d'appel de Bastia ou formalisées avec le TA de Bastia (accès et diffusion de la jurisprudence).

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité s'est dotée de statuts qui laissent une place assez large à la participation de ses membres, par un conseil de laboratoire aux attributions étendues qui rassemble tous les titulaires, qui définit la politique scientifique et statue sur l'utilisation des ressources collectives, à l'occasion de quatre ou cinq réunions par an.

La composition de l'unité est assez paritaire (2 hommes et une femme chez les PU ; 6 hommes et 6 femmes chez les MCF).

L'unité applique les préconisations de l'université de Corse en matière de développement durable et de prévention des risques psycho sociaux.

Le dialogue de gestion avec l'établissement crée les conditions d'un accompagnement favorable de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne dispose pas de règlement intérieur.

La question de la titularisation du personnel d'appui à la recherche constitue une demande de l'unité qui n'a pas été pour l'heure satisfaite par la tutelle.

Un point de vigilance, lié à l'insularité, réside dans un turnover relativement important d'enseignants-chercheurs nouvellement arrivés qui demandent assez vite leur exeat pour regagner le continent.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'unité EMRJ présente une attractivité certaine au niveau national et international (notamment, certains membres développent leur expertise dans d'autres pays). Cependant, cette attractivité est le fait de l'activité scientifique de quelques membres de l'unité seulement.

Par ailleurs, l'on regrettera le fait que l'unité ne participe pas à davantage d'appels à projets.

L'unité fournit des efforts pour attirer à elle de jeunes enseignants-chercheurs et mène une politique d'incitation au doctorat.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

On compte, pour la période évaluée, l'organisation de trois colloques de dimension non seulement nationale («Le concubinage : entre droit et non-droit»), mais aussi internationale en raison des thèmes traités («L'évaluation de la prestation contractuelle en droit français et italien», «La notion de servitude en droit français et italien») que de la nationalité des intervenants (italiens, belges, suisses et canadiens).

Un cycle de conférences a été organisé par la Chaire sur «la confiance numérique». Plusieurs membres de l'unité ont été invités à participer à des travaux de recherche à l'étranger (Italie, Allemagne, États-Unis).

Quatre membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues nationalement, dont un dans une revue anglaise (Digital Evidence and Electronic Signature Law Review; Lextronica).

Un membre de l'unité participe à des instances d'expertise scientifique au niveau national et international (membre de la délégation française aux Nations unies en matière de droit du commerce électronique et expert consultant pour la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (Cnudci), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; d'autres membres participent à des instances nationales de pilotage de la recherche (par exemple membre du comité d'experts du Hcéres, membre de la section 01 du CNU) ou des instances locales (notamment Conseil académique, École Doctorale). Un membre de l'unité est membre du Comité italien de promotion et de diffusion de la culture de la médiation. Un autre est membre de sociétés savantes reconnues internationalement.

Plusieurs membres de l'unité ont vu leurs travaux couronnés par des prix de thèse, et d'autres ont présenté des travaux dans des institutions académiques ou des congrès internationaux et européens.

Points faibles et risques liés au contexte

L'attractivité de l'unité, en raison de son rayonnement scientifique, repose sur un petit nombre de ses membres. Les demandes de mutation concernant certains d'entre eux, l'arrivée prochaine de l'âge de la retraite pour d'autres constituent autant de risques de perte d'attractivité pour l'unité.

Seuls quelques professeurs reconnus ont présenté des travaux dans des institutions académiques ou des congrès internationaux et européens, à l'exclusion des maîtres de conférences.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'EMRJ accueille des enseignants-chercheurs rattachés à des universités étrangères (Italie, Belgique, Grèce, Finlande), que ce soit sous le statut de professeurs invités ou non.

L'unité a su aussi attirer à elle des enseignants-chercheurs confirmés sur la période considérée, soit par la voie de la mutation, soit par celle du rattachement.

Elle est aussi attractive auprès de jeunes chercheurs qualifiés comme maîtres de conférences qui y sont recrutés au titre leur première affectation.

Elle l'est enfin en matière de doctorants et postdoctorants puisque l'unité mentionne des effectifs importants (22 en 2021 doctorants et 5 postdoctorants, dont certains provenant d'universités étrangères) qui peuvent

travailler, malgré la distance géographique, dans des conditions matérielles satisfaisantes (salle de travail consacrée, politique de prise en charge des frais de transports, politique d'achat d'ouvrages). L'unité développe à leur égard une politique de sensibilisation à l'intégrité scientifique conduite par le référent intégrité scientifique de l'université de Corse jusqu'en 2019 et rédacteur du livret « Procédure de signalement et de traitement des manquements à l'intégrité scientifique » qui a été adoptée par la commission de la recherche et en vigueur à l'université de Corse depuis 2019. Ce référent est membre de l'EMRJ.

Les conditions matérielles offertes aux doctorants sont satisfaisantes ; la disponibilité et la proximité avec les enseignants-chercheurs a été soulignée. Les co-directions ou co-encadrement sont favorisés, permettant d'impliquer de jeunes collègues non HDR. Des procédures de prévention du harcèlement ou des difficultés de déroulement des travaux de la thèse ont été mis en place. Il ne faudrait néanmoins pas que les directeurs de thèse puissent, d'une quelconque façon, être impliqués dans les comités de suivi individuel (CSI) liés à l'unité.

L'unité, depuis 2017, a accueilli chaque année des postdoctorants et divers MCF ont obtenu leur rattachement scientifique à l'EMRJ, suite à un premier recrutement ou bien à leur demande.

L'unité a été capable d'accueillir plusieurs chercheurs invités reconnus.

Le nombre de doctorants a plus que doublé, en passant de neuf à 22 depuis la dernière évaluation.

L'unité bénéficie de la politique de soutien de l'établissement à la recherche doctorale (12 contrats doctoraux ont été obtenus sur la période d'évaluation).

Points faibles et risques liés au contexte

Plusieurs enseignants-chercheurs ont demandé leur mutation sur la période considérée, soit après une longue période de présence dans l'unité (dix ans), soit dans un délai très court après leur recrutement en vertu de la procédure d'exeat, certaines demandes ayant abouti, d'autres pas encore.

Ce mouvement, qui s'explique essentiellement pour des raisons familiales propres aux membres en mouvement, constitue un facteur de risque certain pour l'unité en termes de permanence et de qualité des projets qu'elle porte.

Le dispositif de dotation de démarrage destinée à soutenir les travaux des nouveaux recrutés n'a pas encore été mis en œuvre à l'université de Corse, pas plus qu'une politique plus incitative destinée à favoriser le rapprochement des conjoints.

L'attractivité pourrait également être renforcée par la prise en compte de l'ensemble des activités de l'unité dans le cadre de la Ripec.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité recense, pour la période évaluée, deux projets auxquels elle participe : ils ont bénéficié de financements en provenance des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) pour l'un [« Cadre et contraintes juridiques de la gestion et de la préservation du socio-écosystème de l'Étang de Biguglia »], et en provenance de la Direction de l'Administration pénitentiaire pour l'autre [« Le centre de détention de Casabianda et les prisons ouvertes »].

L'unité parvient sur budget propre à financer, à hauteur de 2/3, la chaire sur la « confiance numérique » (le reste provenant de la fondation de l'université).

L'unité a obtenu 16 000 € de la Direction de l'Administration pénitentiaire pour le projet Casabianda sur les prisons ouvertes et 6 500 € de l'Observatoire Homme-Milieu Bassin Méditerranéen (OHM-LM/CNRS — LabEx DRIHM).

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'a répondu à aucun projet international ou européen, et n'a pas bénéficié de financement de projets par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) durant la période évaluée.

Les projets que porte l'unité ou ceux auxquels certains de ses membres participent ne mobilisent que très peu de membres de l'unité ; l'un correspond même à l'axe de recherche principal d'un seul de ses membres.

L'unité indique ne pas pouvoir financer sur son budget des contrats doctoraux ou postdoctoraux ; l'École Doctorale y pourvoit. Cela est de nature à fragiliser la politique de financement des doctorants, l'unité étant en concurrence avec d'autres unités de l'université pour assurer un financement public de certains de ses doctorants.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie d'un encadrement doctoral satisfaisant, qui s'est renforcé et qui répond à ses besoins. Elle dispose de locaux neufs qui ont une bonne capacité d'accueil et des équipements suffisants pour tous ses membres.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'a pas entrepris de démarches auprès des plateformes existantes. La multiplication de ses axes de recherche pourrait se heurter à ses ressources humaines limitées, voire nuire à la lisibilité de son identité scientifique.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité est très dynamique. En témoigne une production scientifique importante (plus de 373 livrables de toute nature sur la période) et reconnue (publication sur des supports de qualité : *Dalloz*, *LexisNexis*, *Lamy*, *Mare et Martin...*).

9 manifestations scientifiques ont été organisées sur la période (5 colloques dont deux sur 2 jours ; 4 séminaires et conférences). Un bon nombre d'entre elles ont un intérêt à l'international [par exemple « Aspects franco-italiens sur la notion de servitude »].

L'unité fait résolument preuve d'ouverture à l'international.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique de l'unité est régulière, variée, volumineuse, publiée dans des supports diversifiés et jouissant pour la plupart d'un indice d'impact élevé. On dénombre ainsi 274 articles dans des revues renommées (par exemple *recueil Dalloz*, *La semaine juridique générale ou entreprise*, *la Revue des contrats*, *la Revue Lamy droit civil*, etc.) ; 65 chapitres (ouvrages collectifs, mélanges, fascicules de *Jurisclasseur*), là encore dans des éditions réputées (Presse Universitaire d'Aix Marseille ; éditions Mare et Martin, LexisNexis, Lextenso, etc.) ; treize articles publiés dans des actes de colloques ; six coordinations d'actes de colloques ; 21 participations à des colloques ; vingt directions ou codirections scientifiques de colloques.

Des journées d'étude sont annuellement organisées [par exemple « L'évaluation de la prestation contractuelle en droit français et italien » en 2016] ainsi que des colloques à une moindre fréquence [par exemple le colloque franco-italien de 2019 sur « La notion de servitude »].

S'y ajoutent régulièrement des séminaires et conférences. On en dénombre quatre sur la période [par exemple « L'efficacité internationale du divorce sans juge » en 2021].

Cinq sessions d'études ont été organisées dans le cadre de la Chaire sur la « confiance numérique » [par exemple « Contrat et confiance numérique » ; « Service de confiance et technologies disruptives »] et un ouvrage collectif a vu le jour en 2022 (*La confiance numérique*).

Certaines de ces manifestations ont une dimension nationale, voire internationale ; d'autres, de manière assumée, s'inscrivent dans un dialogue scientifique avec le territoire local.

Sept membres de l'équipe ont des activités éditoriales importantes en participant à des comités éditoriaux ou scientifiques de revues et/ou en étant responsables de chroniques tant dans des revues spécialisées à forte audience (par exemple *Revue Dalloz de droit de la famille*), dont des revues étrangères (une revue anglaise : *School of Advanced Study Journal* ; une revue québécoise interdisciplinaire : *lex electronica*) que dans des revues plus grand public (*usine-digitale*)

Plusieurs membres de l'unité ont participé à des comités d'expertise (ex. pour l'organisation mondiale du commerce, pour le comité d'études juridiques de Monaco, pour le ministère de la justice) ou ont obtenu des distinctions professionnelles ou scientifiques (par exemple chevalier dans l'ordre des palmes académiques ; 7 prix de thèses) ou font partie de sociétés savantes (par exemple Association nationale des professionnels de la propriété incorporelle)

La production scientifique de l'unité est parfois originale (en histoire du droit par exemple, ou sur la place du droit dans l'image cinématographique).

L'unité s'efforce de promouvoir la recherche internationale et comparatiste (chercheurs invités, cotutelles...).

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique de l'unité ne prend pas la forme de co-publications avec des partenaires étrangers, et, bien que cela soit peu fréquent dans le domaine des sciences juridiques, cela pourrait accroître l'internationalisation et la visibilité de la recherche.

L'unité court un risque de dispersion de la recherche en investissant, avec peu de membres, plusieurs nouveaux domaines (l'environnement, art et droit...).

L'unité doit veiller à impliquer l'ensemble de ses membres dans des recherches collectives.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Tous les membres de l'unité publient.

Sept doctorants de l'unité ont participé à La Tribune des jeunes organisée en partenariat avec la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse.

Quelques doctorants participent à la production scientifique de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Tous les enseignants-chercheurs ne sont pas également impliqués dans la production scientifique.

Dans l'axe « Justice », le droit pénal est surreprésenté au détriment des autres matières, civiles spécifiquement. Le droit public a été récemment renforcé, notamment avec la création d'un axe « Mobilités et citoyennetés ».

La publication de certains travaux collectifs ou actes de colloques a été trop tardive (par exemple 6 ans pour publier les actes du colloque organisé en 2016 sur « Les aspects juridiques de l'inondation »).

Les doctorants ne sont pas suffisamment associés à la vie scientifique de l'unité, la thèse étant privilégiée.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est généralement publiée dans des supports à comité de lecture ou à comité scientifique.

L'équipe dispose d'un logiciel antiplagiat.

La plupart des membres de l'équipe référence leurs notices de publications aux archives ouvertes (HAL) et l'unité a élaboré un guide pour favoriser le dépôt sur HAL.

L'unité est attentive aux questions d'intégrité scientifique. Le directeur de l'unité a été référent intégrité scientifique de l'université de Corse de 2018 à 2019. Il a rédigé la « Procédure de signalement et de traitement des manquements à l'intégrité scientifique » adoptée par la commission de la recherche et en vigueur à l'université de Corse depuis 2019.

Deux membres de l'unité sont membres du comité d'éthique de l'université de Corse.

La production scientifique de l'unité respecte les principes de la science ouverte en partageant certaines publications.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'a pas de page aux Archives ouvertes.

Les membres de l'unité ne rendent pas systématiquement leurs articles accessibles sur HAL. Une politique plus systématique d'accompagnement des membres de l'unité pourrait être développée pour donner plus de visibilité à la production scientifique.

Il n'existe pas spécifiquement de charte de déontologie de la recherche comme cela est le cas dans d'autres unités ; et l'unité n'est pas signataire de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche.

L'unité se heurte à un problème répandu, celui de la lenteur de la publication traditionnelle des travaux collectifs ; elle ne semble pas pour l'heure s'orienter vers la publication numérique.

Pour accélérer la publication de certains colloques ou de recherches collectives, l'usage des publications numériques ouvertes pourrait être favorisé.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité ne diffuse pas suffisamment les fruits de ses recherches au grand public alors même que sa thématique de recherche transversale est particulièrement d'actualité et a vocation à intéresser la société civile.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a conclu deux conventions de partenariat (notamment avec la Direction de l'Administration pénitentiaire pour effectuer des recherches sur le centre de détention de Casabianda et les prisons ouvertes ; avec la fédération des tiers de confiance du numérique).

L'unité accueille en son sein dix professionnels qui ont le statut de maîtres de conférences associés ou de chercheurs hébergés.

Points faibles et risques liés au contexte

Les autres partenariats ne sont pas formalisés par une convention, ce qui les rend précaires.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'un des membres de l'unité est l'auteur de plusieurs guides pratiques à destination des professionnels du numérique et participe à des évaluations de la conformité en cybersécurité. Il apporte en outre son expertise à la société civile par des organisations comme la Cnudci et la Cnuced.

Points faibles et risques liés au contexte

Les retombées socio-économiques de l'unité reposent entièrement sur quelques membres.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Des membres de l'unité interviennent régulièrement dans les médias locaux pour présenter leurs activités. Certains membres ont participé à la fête de la science. Certains doctorants sont intervenus dans des médias pour présenter leurs travaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Le site internet de l'unité ne rend pas bien compte de la production scientifique de tous les membres de l'équipe. On ne trouve pas la bibliographie des auteurs. Il n'y a pas non plus d'explications sur le contenu des manifestations à des fins de vulgarisation.

L'unité ne mène pas d'actions de sensibilisation du grand public sur ses thèmes (alors même que la thématique transversale s'y prêterait). Elle n'inscrit pas ou que peu les travaux de ses membres dans la cité.

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité devrait s'attacher à répondre à des AAP nationaux (ANR), européens (ERC) et internationaux, d'autant qu'elle affirme explicitement la dimension comparatiste de son orientation scientifique. À ce titre, les partenariats internationaux devraient être densifiés et formalisés dans le cadre de conventions et de projets pluriannuels.

L'unité doit compter parmi ses effectifs plus de professeurs et s'inscrire pour ce faire dans une politique de recrutement ou de repyramidage ou, à défaut, de rehaussement des postes de MCF en PR.

L'unité doit inciter ses MCF à soutenir une HDR. Il est souhaitable que le personnel d'appui à la recherche soit titularisé.

La rédaction d'un règlement intérieur, précisant notamment les modalités et la fréquence de réunion du conseil de laboratoire ainsi que les supports de circulation de l'information au sein de l'unité, serait hautement souhaitable.

Si, pour conserver l'unité et la spécificité de ses recherches, il ne paraît pas nécessaire de l'adosser à un grand organisme de recherche scientifique, en revanche l'unité pourrait renforcer les collaborations scientifiques avec d'autres organismes locaux ou régionaux (UMR Lisa ou MSH) ou avec des instituts nationaux (par exemple, s'agissant de l'axe « Mobilités et citoyennetés », l'Institut Convergences Migrations lié au Collège de France, dont certains membres de l'unité sont déjà *fellows*).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'unité devrait inciter davantage les MCF ou les autres chercheurs à présenter leurs travaux dans des institutions académiques ou des congrès internationaux et européens.

Elle devrait chercher à obtenir la mise en place du dispositif de dotation de démarrage scientifique pour les nouveaux recrutés.

L'unité gagnerait à mieux être associée à des projets ANR, et/ou répondre à des appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux.

Elle devrait envisager comment mieux collaborer avec d'autres unités de l'université de Corse en vue de développer sa recherche et mutualiser ses moyens. Elle devrait également davantage envisager des partenariats avec des centres d'autres universités afin de mutualiser ses ressources et donner davantage d'audience à ses travaux. De même, les liens avec la MSH Sud-Est pourraient se révéler fructueux s'ils étaient tissés sous forme de collaborations à des projets scientifiques ou de soutien technique et logistique.

Il serait souhaitable de réfléchir à une évolution des axes de manière à éviter le risque de dispersion de la recherche qui rendrait l'unité moins attractive.

Des collaborations de recherches avec des plateformes numériques seraient un atout indéniable.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le droit civil ou le droit des affaires pourrait être mieux représenté dans l'axe Justice

Les doctorants pourraient être davantage associés aux manifestations scientifiques de l'unité et davantage encouragés à concourir à la production scientifique de l'unité. L'unité pourrait également organiser des temps collectifs d'échanges, entre doctorants et enseignants-chercheurs, autour des sujets de thèse.

Dans une perspective de science ouverte, une publication plus systématique des travaux dans HAL serait bienvenue. De même, une des plateformes rattachées à l'UMR LISA (Lieux, Identités, eSpaces, Activités) pourrait être utilisée pour mieux partager la production scientifique.

L'unité devrait veiller à ce que tous ses membres aient une production scientifique davantage soutenue et visible en menant une politique d'incitation.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité gagnerait à formaliser ses partenariats existants par des conventions et à nouer de nouveaux partenariats avec des entreprises.

L'unité pourrait organiser plus de manifestations à destination du grand public.

Le site internet devrait recenser les principales publications des membres de l'unité.

RÉPONSES AUX POINTS D'ATTENTION DES TUTELLES (S'IL Y A LIEU)

Sur les liens avec la Fédération de recherche Environnement et Société (FRES)

L'unité, qui se montre déjà particulièrement ouverte à l'interdisciplinarité, s'inscrit dans la dynamique de nouer des partenariats avec la FRES et des membres de l'unité travaillent actuellement à un projet autour du développement durable en partenariat avec les scientifiques corses et italiens (Pise).

S'agissant de l'adossement à un grand organisme de recherche

L'unité n'envisage pas actuellement son rattachement à l'UMR LISA (Lieux, Identités, eSpaces, Activités). D'une part, elle estime qu'il est trop difficile de faire fonctionner une UMR qui regroupe déjà 23 sections CNU, au risque d'y perdre une certaine singularité et originalité et alors même que l'unité implique déjà des enseignants-chercheurs de quatre sections du CNU. D'autre part, et surtout, elle considère qu'elle travaille déjà, en interne, de manière interdisciplinaire. Notamment, lors du colloque qu'elle a organisé sur le financement des entreprises, l'unité a intégré dans ses travaux des économistes rattachés à l'UMR LISA. L'unité préfère conserver son rôle actuel de porteur de projet.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 16 février 2023 à 9 h

Fin : 16 février 2023 à 15 h 30

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h - 9 h 15 : Réunion à huis clos des membres du comité

9 h 15-9 h 30 : Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

9 h 30-10 h 15 : Réunion plénière (tutelle, direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche...)

10 h 15-11 h 00 : huis clos avec la direction de l'unité, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche

11 h-11 h 30 : pause

11 h 30-11 h 45 : Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

11 h 45-12 h 45 : pause déjeuner

12 h 45-13 h 30 : huis clos avec les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction de l'unité

13 h 30-14 h 00 : huis clos avec les doctorants et les postdoctorants de l'unité

14 h-14 h 30 : huis clos final avec la direction de l'unité

14 h 30-15 h 30 : huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Corte, le 22 mai 2023

à l'attention du Haut Conseil à l'Évaluation de
la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Monsieur Eric Saint-Aman

Directeur du département d'évaluation de la
Recherche

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

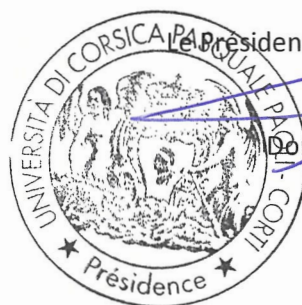
Réf : DF/VP/23-

Objet : Observations de portée générale - Rapport d'évaluation DER-PUR230023446-RT – EMRJ -
Équipe Méditerranéenne de Recherche Juridique

Monsieur le Directeur,

L'Université de Corse Pasquale Paoli remercie vivement le comité HCERES pour le travail d'analyse approfondi et d'évaluation de qualité concernant les activités de l'EMRJ. Les remarques et les recommandations du comité HCERES seront des éléments précieux d'amélioration pour l'unité et l'établissement de tutelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Président de l'Université de Corse

Dominique FEDERICI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

